



**Olympiades
québécoises**
**des métiers et des
technologies**

GUIDE DE PARTICIPATION 2023

À L'INTENTION DES COLLÈGES

Mise à jour le 31 août 2022

**www.
olympiades
metiers.
quebec**



Introduction

Ce guide expose la démarche à suivre pour qu'un centre de formation inscrive une candidate ou un candidat aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies.

Le personnel de Compétences Québec se fera un plaisir de vous apporter des éclaircissements sur toutes les facettes des Olympiades. Le numéro pour nous joindre est le 418 646-3534 ou par courriel à olympiades@competencesquebec.com .

Nous vous invitons à lire et à diffuser l'information contenue dans le présent document.

Pour les habitués des Olympiades québécoises, nous vous invitons fortement à lire le présent document qui contient la procédure de réservation des postes de travail.

De plus, vous pouvez visiter notre site Web à l'adresse suivante :

www.olympiadesmetiers.quebec



1. Réservation des postes de travail

Voici la démarche à suivre afin de réserver des postes de travail aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies.

À la fin-septembre, les départements ou collèges sont invités à réserver des postes de travail pour les candidats qu'ils comptent amener aux Olympiades québécoises des métiers et des technologies. La date limite de réservation des postes de travail est le 21 octobre 2022.

La période de réservation permet à chacun des collèges d'avoir un poste dans chacune des disciplines sous réserve des considérations suivantes :

- Chaque collègue ne peut réserver qu'un poste de travail par discipline;
- Compétences Québec se réserve le droit de limiter à douze le nombre total de postes de travail d'une discipline. Les douze premiers à réserver ont alors priorité;
- Si moins de sept collèges manifestent leur intérêt pour une discipline, les établissements participants peuvent être invités à réserver un deuxième poste de travail et donc, à présenter deux finalistes chacun lors de l'inscription;
- Si le nombre de réservations est trop faible dans une discipline, la compétition peut être annulée par Compétences Québec.

Le seul moyen de faire parvenir les réservations de postes de travail à Compétences Québec est par courriel à l'adresse suivante : olympiades@competencesquebec.com.

À la fin de cette étape, Compétences Québec fait parvenir une facture à chaque collègue ou département de collègue afin de confirmer la réservation des postes de travail. Cette facture comprend un dépôt non remboursable ni transférable de 250 \$ par poste réservé. Ce dépôt est crédité lors de l'inscription du candidat ou de la candidate qui est au coût de 250 \$.



ÉCHÉANCIER	
Fin-septembre 2022	Compétences Québec invite les collèges à réserver leurs postes de travail pour chacune des disciplines en compétition.
21 octobre 2022	Date limite pour retourner les réservations de postes de travail à Compétences Québec.
31 octobre 2022 ou avant	S'il y a lieu, Compétences Québec retourne une offre additionnelle aux collèges ayant déjà réservé des postes de travail. Cette offre varie d'une discipline à l'autre en fonction de la capacité d'organisation.
10 novembre 2022	Les départements ou les collèges répondent concernant les offres additionnelles.
15 mars 2023	Date limite de l'inscription des délégations.



2. Inscription

Nous vous rappelons que les candidates et les candidats que vous inscrirez aux Olympiades québécoises doivent répondre au critère suivant :

Au 1^{er} juin 2022 ou après, être inscrit à temps plein dans un programme de formation reconnu par le ministère de l'Éducation ou le ministère de l'Enseignement supérieur, appartenant à l'ordre d'enseignement et au champ professionnel (secteur de formation) visés par la compétition.

En mars, chacun des collèges qui a réservé un ou plusieurs postes de travail dûment confirmés par un dépôt procède à l'inscription de sa délégation.

À ce moment, il inscrit via le système en ligne de Compétences Québec :

- Les finalistes (dépôt applicable);
- Le personnel enseignant;
- Les autres délégués du collège.

La date limite de l'inscription est le **15 mars 2023**.

Un nouveau système d'inscription sera disponible via l'intranet de notre site Web. Il s'agira de la seule façon de procéder pour l'inscription. De plus, nous vous demanderons d'y téléverser une photo de toutes les candidates et de tous les candidats.

Une facture couvrant les frais d'inscription (250 \$/personne) de la délégation sera alors envoyée tout en tenant compte du dépôt déjà effectué lors de la réservation des postes de travail.

3. Délégation

Nous conseillons aux collèges d'entrer en contact avec le responsable de la délégation de la formation professionnelle afin de former une équipe régionale et peut-être d'épargner des frais de voyage. Communiquer avec Compétences Québec pour connaître le nom de ce répondant.



4. Le déroulement général de l'événement

Les 16^{es} Olympiades québécoises des métiers et des technologies auront lieu du 10 au 13 mai 2023, au Centre de foires de Québec.

Le programme type d'une finale québécoise se présente comme suit :

JOUR 1	JOUR 2	JOUR 3	JOUR 4
Cérémonie d'ouverture	1 ^{re} journée des compétitions	2 ^e journée des compétitions	Cérémonie de remise des médailles
Accueil et prise en charge des postes de travail	Ouverture du site au public	Ouverture du site au public	Réunion Olympiades canadiennes (Sur invitation)

5. Les régions Olympiades

Vous trouverez ci-dessous la liste des régions Olympiades.

N° de région	Nom de la région
01-11	Bas-Saint-Laurent – Gaspésie
02	Saguenay – Lac-Saint-Jean
03-12	Québec – Chaudière-Appalaches
04-17	Mauricie – Centre-du-Québec
05	Estrie
06	Île-de-Montréal
07	Outaouais
08	Abitibi-Témiscamingue
09	Côte-Nord
10	Nord-du-Québec
13-14-15	Laval-Lanaudière-Laurentides
16	Montérégie



6. Les critères d'admission

Il y a lieu de préciser que les critères d'admission ne sont pas uniformes d'une étape à l'autre du concours. Afin d'éviter des déceptions, nous vous conseillons d'en informer clairement les participants, en partageant le tableau suivant, lorsqu'ils s'inscrivent aux compétitions locales. Par exemple, une candidate de 25 ans qui prend part à des Olympiades locales ne peut aspirer à participer aux Olympiades internationales (Mondial des métiers).

Olympiades	Critères d'admission
Locales et régionales	Chaque région peut déterminer ses critères d'admission et ses règlements. Toutefois, la plupart d'entre elles s'alignent sur le modèle proposé par Compétences Québec.
Québécoises	Aucune limite d'âge. Ouvertes à ceux et à celles qui, au 1 ^{er} juin 2022 ou après, étaient inscrits à temps plein dans un programme de formation reconnu par le ministère de l'Éducation ou le ministère de l'Enseignement supérieur, programme qui appartient à l'ordre d'enseignement et au champ professionnel (secteur de formation) visés par la compétition.
Canadiennes	<p><i>Catégorie secondaire</i> : Avoir 21 ans ou moins l'année de la compétition, et être inscrit dans une école secondaire le 1^{er} juillet 2022 ou après et, être citoyen canadien ou résident permanent.</p> <p><i>Catégorie postsecondaire</i> : Être inscrit dans une école secondaire ou postsecondaire le 1^{er} juillet 2022 ou après, et être citoyen canadien ou résident permanent et ne pas être reconnu compagnon (principalement dans les disciplines liées au domaine de la construction).</p> <p>Note : Il faut toutefois noter que Compétences Québec retiendra, pour les compétitions canadiennes qui conduisent au Mondial des métiers, les meilleurs candidats qui sont nés le 1^{er} janvier 2002 ou après.</p>
Internationales (Mondial des métiers)	Être né le 1 ^{er} janvier 2002 ou après sauf pour Mécatronique, Maintenance d'aéronefs et Services infonuagiques où les candidats doivent être nés le 1 ^{er} janvier 1999 ou après.